



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux le 4 décembre 2015,

Eligibilité PEA PME

Sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014, ASHLER & MANSON annonce son éligibilité(*) au PEA-PME pour 2015/2016, conformément au Décret d'application n° 2014-283 du 4 mars 2014 relatif au plan d'épargne en actions (PEA) et au plan d'épargne en actions destiné au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire (PEA-PME).

En conséquence, les actions de la société ASHLER & MANSON peuvent être intégrées au sein des comptes PEA-PME.

() Les sociétés sont éligibles si d'une part leur effectif est inférieur à 5 000 personnes, et si d'autre part leur chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1 500 millions d'euros, ou leur total de bilan ne dépasse pas 2 000 millions d'euros.
Prochain rendez-vous : Publication*

A propos d'ASHLER ET MANSON

Créé en 2003, ASHLER et MANSON est l'un des principaux acteurs du marché du courtage en crédits immobiliers et assurance de prêts dans la région du Grand Sud-Ouest avec des implantations à Bordeaux, Nantes, Toulouse, la Rochelle et Biarritz. Partenaire de plus de 30 banques et compagnies d'assurances, le métier d'ASHLER ET MANSON est d'offrir à ses clients les meilleures conditions de financement pour leurs projets immobiliers. Le métier de courtage en prêts immobiliers est en plein essor et pourrait représenter en 2020 près de 50% des crédits en France, contre 20% en 2014. Dans un marché de plus de 7 000 opérateurs, ASHLER & MANSON entend faire de son réseau structuré un des leaders français du courtage en Banque et Assurance.

Contact investisseurs

Code ISIN : FR0012968485 – Mnémonique : MLAEM

Aymerick PENICAUT
2, allées d'Orléans – 33 000 BORDEAUX
+ 33 6 07 51 00 69
aymerick.penicaud@ashler-manson.com
<http://www.ashler-manson.com>